

N/REF : 19/02/2026 10H40 C:262832 I:34067
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Jeudi 19/02/2026 a 10H40

Entreprise GENERALE RIBIERE

105 AVENUE DU PORT
38150 SALAISE SUE SANNE

IMMEUBLE : COLLEGE E.VAILLANT
11 RUE PAUL LANGEVIN
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 24 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 11 LANGEVIN SMH COLLEGE EDOUARD VAILLANT
M CHABERT 06 07 30 89 38
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOCUHAGE RESEAU EU
Donneur d'ordre : M. R. CHABERT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 20/02/2026 A 08H15
DÉBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAUS USÉES SUR
ENVIRON 20 M
EXTRACTION DE MATIERES
RISQUE DE RÉCIDIVE CAR LE TUYAU N'A PAS ASSEZ DE PENTE
CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	235,70

TOTAL H.T.	235,70
T.V.A. a 20,00%	47,14
TOTAL T.T.C.En EURO	282,84

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN